



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DASI et Ets MERCIER à Grézieu-La-Varenne (69)

Point avancement intervention ADEME

Réunion publique du 25/04/2023

Ordre du jour

1. Introduction :

- a) Périmètre d'intervention et objectifs confiée à l'ADEME
- b) Composés recherchés
- c) Dispositifs de prélèvements
- d) Synthèse des conclusions 2021/2022

2. Actions en cours et à venir

- a) Périmètre concerné
- b) Stratégie d'intervention (impact hors site)
- c) Principaux résultats sur les puits et suites
- d) Stratégie d'intervention (action sur les sources)

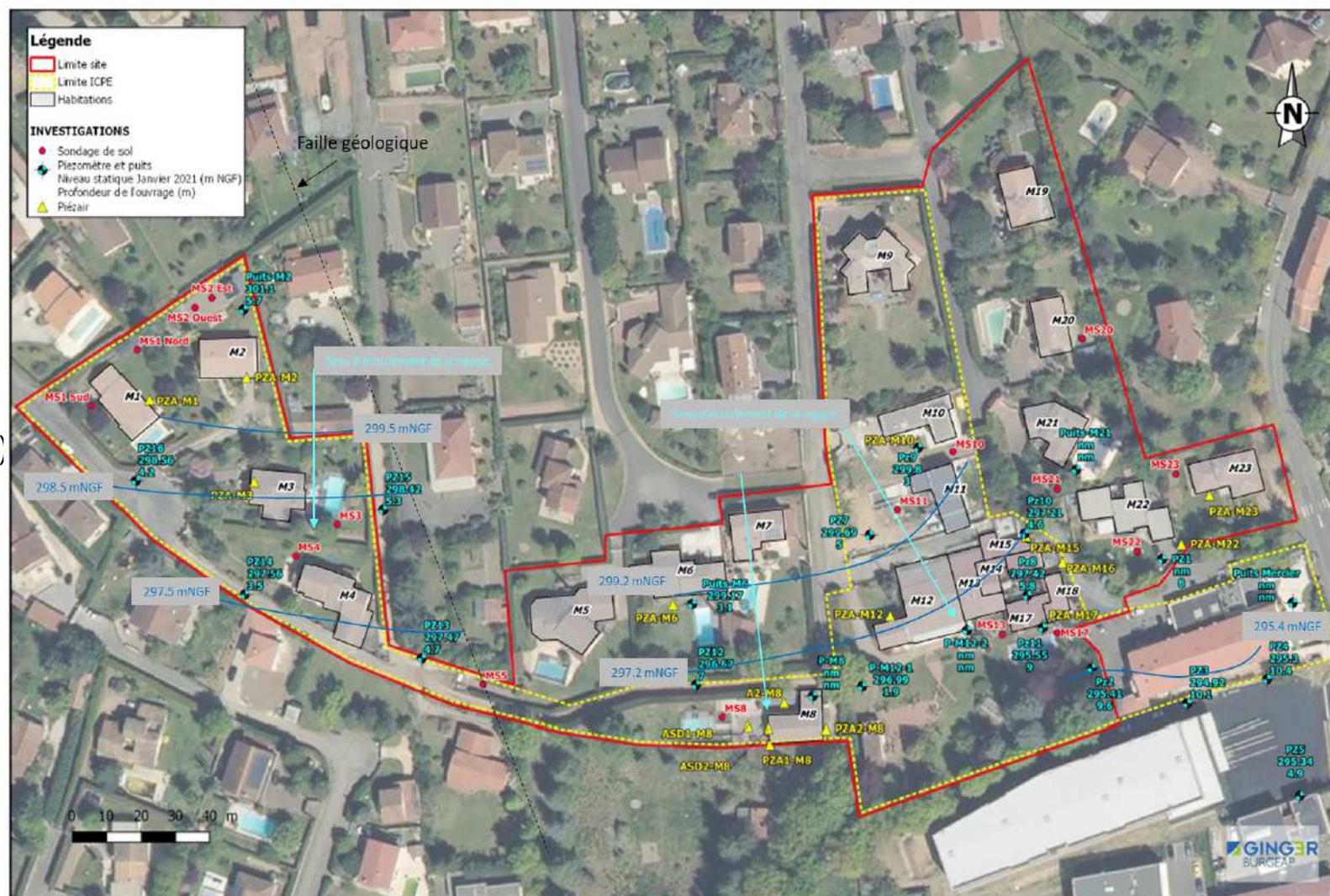
a) Périmètre d'intervention Etude 2021/2022

APTO du 23/11/2020

Objectifs sur site/hors site :
s'assurer de la compatibilité de
l'environnement (eau, air, sols...)
pour les usages actuels
(logements, consommation
d'eau, jardin)

Investigations :

- Sols de surface
- Air des sols
- Eaux souterraines
- Air intérieur



b) Composés recherchés

Deux familles (composés traceurs des anciennes activités du site DASI-MERCIER) :

- **Les solvants chlorés** (principalement PCE et TCE) :
 - Produits capables de dissoudre des substances telles que graisses, huiles ou résines → Dégraissage des métaux et nettoyage à sec des textiles
- **Hydrocarbures légers** (Benzène principalement) : largement présent dans notre environnement : fumée de cigarette, encens, chauffage, essence

c) Dispositifs de prélèvements

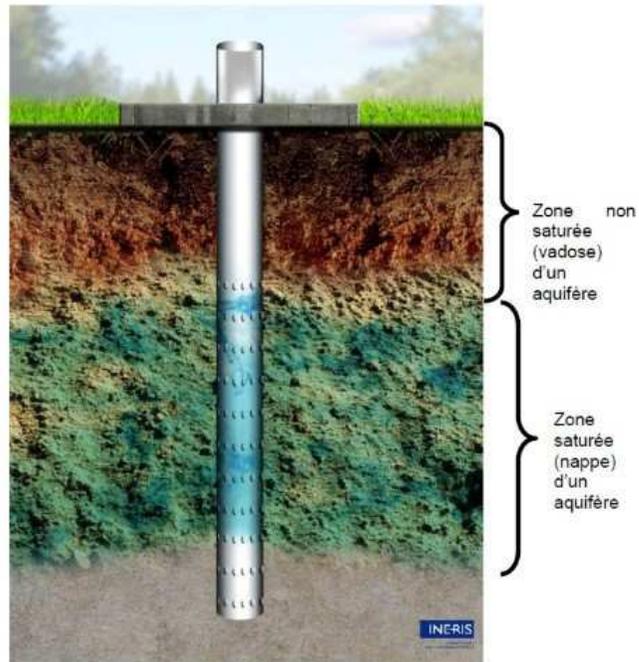
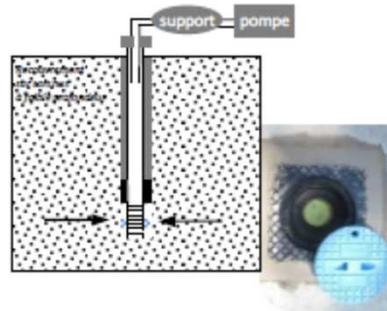


Figure 1 : Représentation schématique d'un piézomètre (en contexte de nappe alluviale)



Gaz du sol - piézair



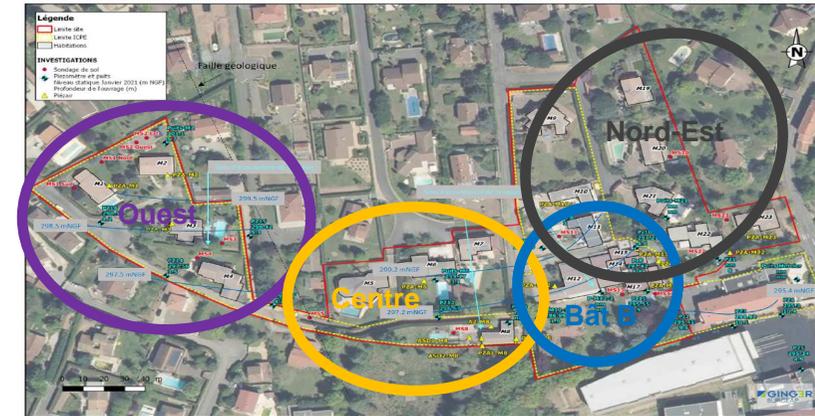
Gaz du sol – air sous dalle

c) Synthèse des investigations 2021/2022

- Pas d'impact sur les sols de surface et les eaux du robinet ;

Les 5 zones forment 3 parties qui peuvent être considérées comme distinctes

- La **partie Ouest** avec absence d'impact dans les logements en lien avec les anciennes activités DASI-MERCIER
- La **partie centrale** avec
 - Un logement/4 dont l'air intérieur est impacté en Benzène et TCE
 - La pollution en Benzène est localisée et limitée ; Pour le TCE, plusieurs sources sont suspectées
- La **partie Nord et Est (Bâtiment B, A et parties Nord-Est)** avec :
 - Au droit du Bâtiment B de très forts impacts en TCE dans l'air intérieur qui ont conduit notamment à reloger deux familles. La(les) source(s) principale(s) en TCE est(ont) localisée(s) mais reste(nt) à délimiter
 - Au droit du bâtiment A → Cf présentation kalhyge 1/AECOM
 - Hors site, à l'Est, le TCE est retrouvé dans l'air intérieur avec dépassement des valeurs seuils pour 2 maisons/5 et dans les eaux du puits.



Ordre du jour

1. Introduction :

- a) Périmètre d'intervention et objectifs de l'étude 2021/2022 confiée à l'ADEME
- b) Composés recherchés
- c) Dispositifs de prélèvements
- d) Synthèse des conclusions 2021/2022

2. Actions en cours et à venir

- a) Périmètre concerné
- b) Stratégie d'intervention (impact hors site)
- c) Principaux résultats sur les puits
- d) Stratégie d'intervention (action sur les sources)

a) Périmètre d'intervention



b) Stratégie d'intervention (Impacts Hors site)

Réalisation d'investigations (IEM) au sud et au Nord-Est de la zone d'étude afin de :

- Préciser les sens d'écoulements
- Délimiter le panache de pollution des eaux souterraines
- S'assurer de l'absence d'impact sur les usages (jardin potager, air intérieur...)

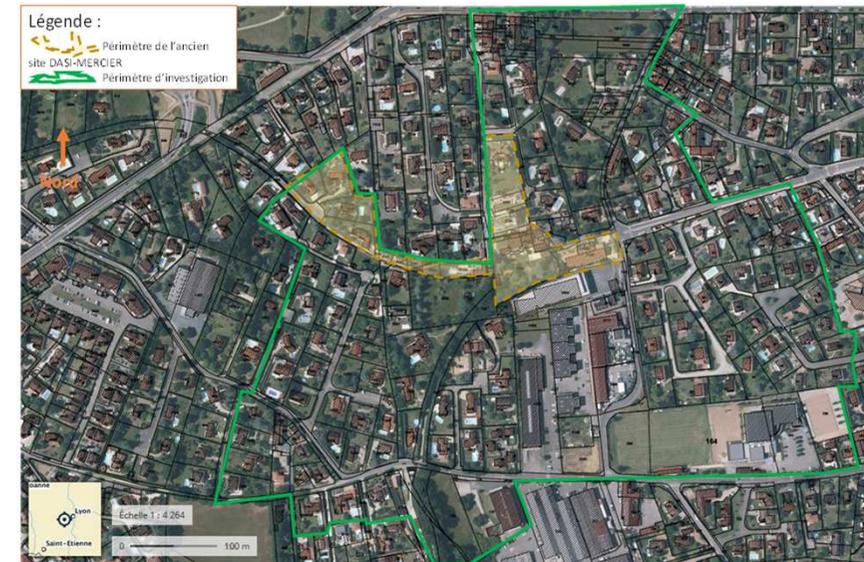
Moyens :

Dans un premier temps (Prestataire : TAUW – Terminé fin mars 2023) :

- **phytoscreening** (prélèvement d'arbres)
- **Recensement** des **puits** au sud, au nord-est et à l'est, et **prélèvements**

Dans un second temps (en 2023/2024 – une campagne estivale et une hivernale – rendu : mi 2024) :

- Implantation de piézomètres complémentaires en fonctions des résultats de la campagne de phytoscreening et des résultats dans les puits
- Réalisation de campagnes d'air intérieur en fonction du panache

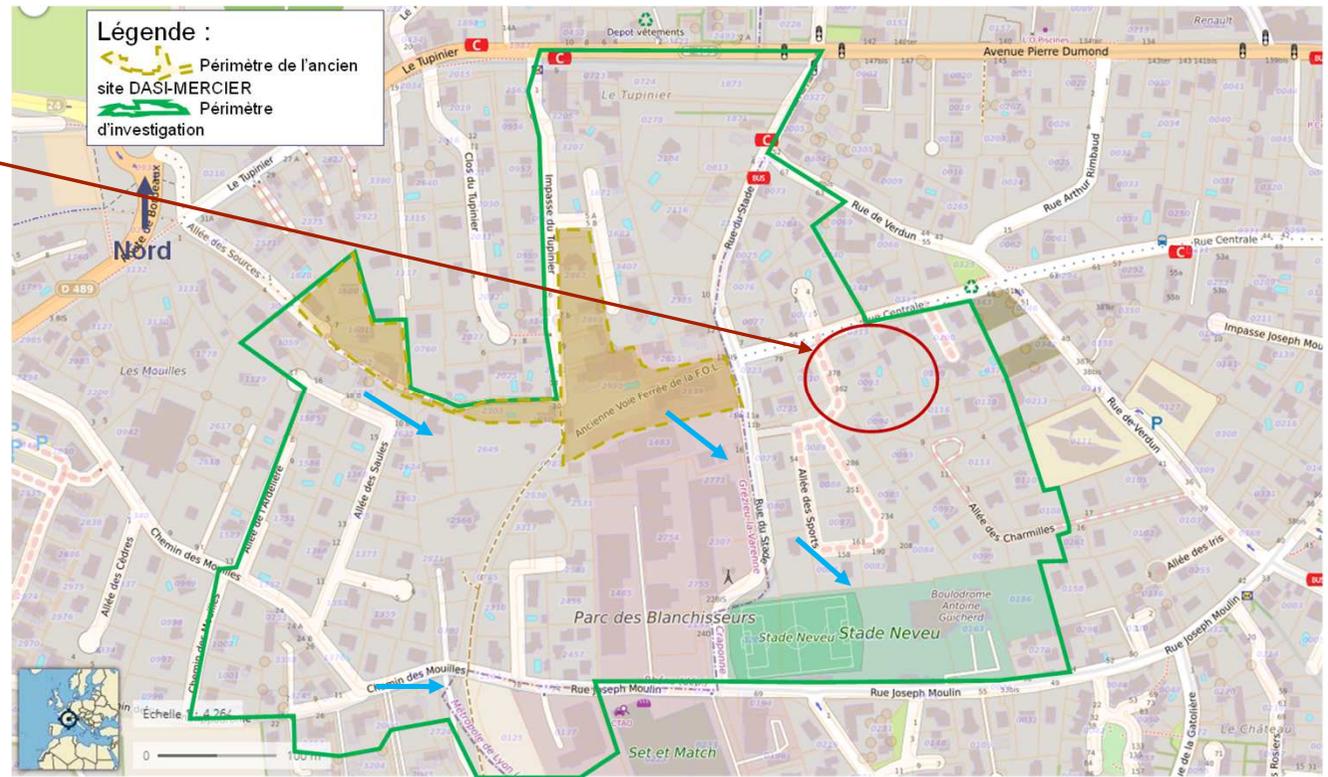


C) Principaux résultats de l'étude sur les puits

Informations à retenir

- 2 puits impactés à l'Est du site DASI-MERCIER
- Impact sur les eaux souterraines plutôt situé en profondeur (les composés recherchés sont plus lourds que l'eau)
- Résultat sur une campagne, besoin d'investigations complémentaires pour préciser la zone d'impact

NB : La pollution des eaux ne peut pas contaminer les sols au-dessus de la nappe



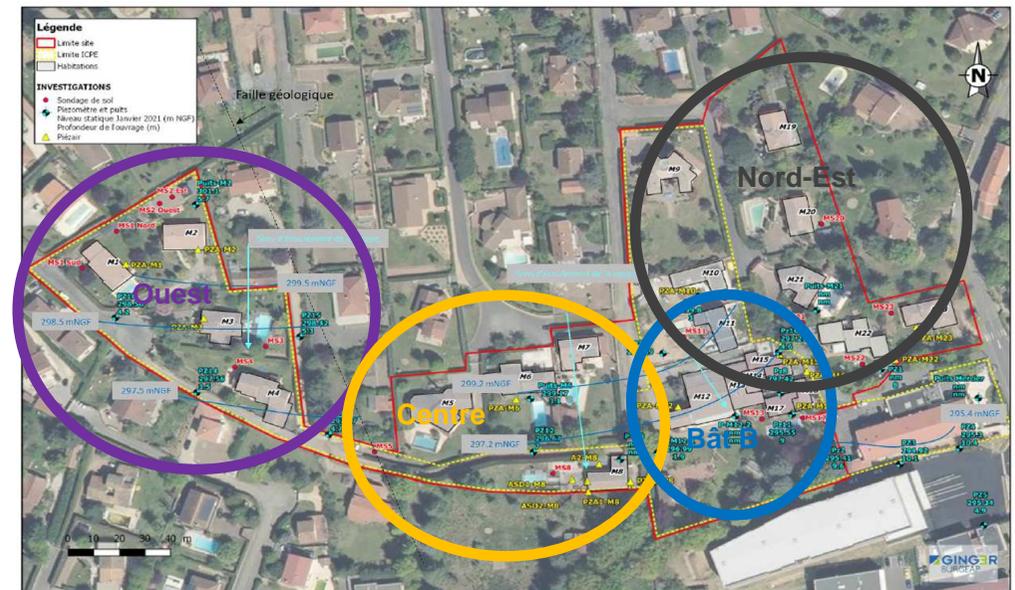
C) Suites

- Investigations à venir (2023/2024) – deux campagnes à venir sur les eaux souterraines avec implantation d'ouvrages complémentaires
- Dans ce cadre, si vous êtes situés dans le périmètre et que vous êtes intéressés pour que l'ADEME intègre votre puits dans l'étude, merci de revenir vers nous

Dans la mesure, où certains puits sont employé pour des usages domestiques, des prélèvements d'eau du robinet et des mesures d'air intérieur seront réalisées par principe de précaution.

d) Stratégie d'intervention (action sur les sources)

- Recherche et délimitation des sources de pollution TCE en **zone centre** et **Bâtiment B** et définition de la stratégie de dépollution (inclus essais pilotes)
 - Etude en cours pour la zone B (Ginger-Burgéap)
 - Etude en cours pour zone centre (EODD)
 - Rendu prévisionnel : juin 2023





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci pour votre attention

Service Sitésol

Florian PHILIPPON – 04.72.83.84.55 – florian.philippon@ademe.fr